



## COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais  
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3  
Téléphone (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

---

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 15 avril 2014, à 19 h, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

**Présences :** René Laprise, école Côte-du-Nord (arrivée à 20 h 12), Silvia Barkany, école internationale du Mont-Bleu (départ à 19 h 32), Stéphane Goudreault, école Jean-de-Brébeuf, Sandra LeCourtois, école du Lac-des-Fées (arrivée à 19 h 09), Nathalie Rodrigue, école du Vieux-Verger, Éric Mc Mullen, école des Trois-Portages, Renée-Anne Ouellet, école Saint-Jean-Bosco, Dominique Bélanger, école du Dôme, Catherine Gagnon, école Saint-Rédempteur, Marie-Andrée Labelle, école au Cœur-des-Collines, Sylvie Ouellet, école du Marais (substitut), Nathalie Villeneuve, école des Deux-Ruisseaux, Martin Tessier, école des Tournesols, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière (arrivé à 19 h 20), Josée Blackburn, école secondaire Grande-Rivière (substitut), Michelle Robitaille, école secondaire Mont-Bleu (substitut) (arrivée à 19 h 10 et départ à 21 h 35), Louise Charette, Comité EHDAA, Rémi Lupien, directeur des ressources financières, Simon Leclair, directeur de l'organisation scolaire et du transport et Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence d'Antoine Gomis, école du Plateau,

**Absences :** Patrice Collin, école Euclide-Lanthier, Martin Montreuil, école des Rapides-Deschênes, Marie-Claude Labelle, école du Village, Daniel St-Denis, école du Grand-Bois Véronique Demers, école Saint-Paul, Maxime Messier, école du Marais (absence motivée), Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs (absence motivée), Hanane Ellaiti, école secondaire de l'Île (substitut),

### 1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, le président, monsieur Antoine Gomis, déclare la réunion ouverte à 19 h 08.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution 13-14-1201

Madame Silvia Barkany, appuyée par madame Josée Blackburn, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

au point 14 dans autres sujets (urgences), le point 14.1 Chauffeur d'autobus et le point 14.2 Code blanc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 18 FÉVRIER 2014**

#### **Résolution 13-14-1202**

Monsieur Éric McMullen, appuyé par madame Louise Charette, propose d'adopter le procès-verbal avec les modifications suivantes :  
au point 7, premier paragraphe, après la première phrase, ajouter «Madame Josée Blackburn a également assisté à la rencontre le 22 février», et  
au point 10.3, mettre un espace entre «pas et assister».

L'UNANIMITÉ

ADOPTÉE

À

### **4. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 18 MARS 2014**

Aucun.

### **5. MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur Antoine Gomis, président, soumet aux membres les points suivants pour discussion, s'il y a lieu.

- l'augmentation du budget du comité de parents;
- la modification des règles de régie internes, pour y inclure l'assiduité des membres au comité de parents afin de pouvoir participer à des formations.

Il explique que le comité de parents de la commission scolaire fait figure de parent pauvre face aux autres comités de parents de la région qui ont un budget plus élevé, d'une part. D'autre part, le budget du comité de parents est inchangé, depuis plusieurs années, malgré l'augmentation du nombre de parents siégeant sur celui-ci, mais aussi parce que les taux de remboursement des frais de garde et du transport ne correspondent pas au coût de la vie. Il ne faut pas oublier que les parents du comité de parents travaillent bénévolement lorsqu'ils participent aux diverses réunions.

Le second point est amené afin de préciser que l'assiduité des membres est importante pour leur permettre d'assister aux diverses formations. On s'informe pour savoir combien de personnes participeront au Congrès.

Les membres discutent de la procédure qu'il y aurait lieu de mettre pour déterminer qui pourrait participer aux formations, puisque le budget permet seulement à quatre membres de participer au Congrès de la Fédération des comités de parents. On propose que les deux membres délégués aillent d'office au Congrès, que la troisième place devrait être

attribuée à un nouveau membre et qu'un tirage au sort devrait être effectué pour le quatrième membre participant.

## **6. CADRE BUDGÉTAIRE 2014-2015**

Monsieur Rémi Lupien, directeur du service des ressources financières, présente aux membres le cadre budgétaire 2014-2015. Il leur explique que ce cadre regroupe les principes et les objectifs de la commission scolaire pour la répartition du budget. La loi impose que le comité de parents et les conseils d'établissement soient consultés à ce sujet. Les membres demandent s'il est possible d'obtenir de la documentation permettant de mieux comprendre les concepts budgétaires, ainsi que le genre de recommandations qui peuvent être faites pour les aider dans leur tâche de consultation, afin de pouvoir soumettre des recommandations, s'il y a lieu.

Il leur mentionne que la direction générale leur fera parvenir la documentation demandée et il attend les recommandations des membres du comité de parents.

Le président remercie monsieur Rémi Lupien pour sa présentation.

## **7. PLAN RDI 2014-2017**

Monsieur Simon Leclair, directeur de l'organisation scolaire et du transport, soumet aux membres le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017. Il explique les points qui ont été modifiés par rapport à l'an dernier, à savoir :

- le changement du nom de l'école du Village;
- le rajout de la nouvelle école 032;
- modification du nom du centre de détention de Hull.

Il précise que ce plan est révisé chaque année. Il répond ensuite aux questions concernant la formule utilisée pour l'établissement du nombre de locaux dans une école. Les membres demandent que la capacité des écoles soit également indiquée sur le document.

## **8. ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015**

Monsieur Simon Leclair présente aux membres les actes d'établissement pour la période 2014-2015. Il leur rappelle que les actes sont révisés tous les ans et déposés au comité de parents pour consultation. Il indique les modifications apportées au document. Il répond ensuite aux questions des membres concernant les maternelles 4 ans.

Le président remercie monsieur Simon Leclair pour ses présentations.

## **9. FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS – DOCUMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur André Maurice informe les membres qu'une recommandation a été faite au Conseil des commissaires concernant le sujet mentionné ci-dessus. Les membres demandent de reporter ce point à la prochaine rencontre du comité de parents.

## **10. LETTRE DESTINÉE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

Le président remet aux membres une lettre destinée au Mels concernant une demande d'agrandissement dans le milieu rural. Après discussion, et étant donné que la commission scolaire a déjà fait parvenir une demande globale pour des agrandissements et de nouvelles écoles, les membres préfèrent attendre la réponse du Mels.

Monsieur Stéphane Goudreault demande la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour.

### **Résolution 13-14-1203**

Madame Sandra Lecourtois, appuyée par monsieur Goudreault, propose que la résolution 13-14-1201 soit amendée pour ajouter le point 14.3 Retour sur le cadre budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. CONGRÈS DE LA FCPQ**

Le président rappelle qu'il y a six personnes désirant participer au Congrès de la Fédération des comités de parents, or le budget ne permet que la participation de quatre membres au Congrès, au mois de mai. Les membres discutent à nouveau de la procédure à adopter pour la participation des membres à cette activité. Certains membres se désistent et il reste que les trois personnes suivantes qui se rendront à Québec pour ce Congrès, à savoir madame Josée Blackburn, monsieur Antoine Gomis et monsieur Maxime Messier. Une quatrième place reste vacante.

Madame Louise Charette s'enquiert pour savoir si le comité de parents pourrait défrayer les coûts du transport pour quatre membres du comité EHDAA qui participeront au Congrès. De plus, elle rappelle qu'une somme d'argent est disponible puisque la journée de formation n'aura pas lieu. Les membres ne peuvent allouer à d'autres comités ou à ses membres, des sommes d'argent qui appartiennent au comité de parents. Le covoiturage est suggéré pour se rendre à Québec. Cependant, en fonction du budget, le comité de parents pourrait prendre en charge les

coûts de transport de Madame Louise Charette.

## **12. DATE DE LA RÉUNION DU CP RELATIVE À L'ÉLECTION DES COMMISSAIRES PARENTS**

Les membres discutent à nouveau de la date possible pour une réunion du comité de parents concernant l'élection des commissaires-parents (4) en vertu de la modification de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi sur les élections scolaires. Madame Louise Charette fait part aux membres de la position du comité EHDAA concernant l'éligibilité des membres pour une période de deux ans avec la possibilité d'une rotation pour une année. Le président du comité EHDAA ou madame Patricia Ryan pourrait venir expliquer la position du comité par rapport à ces élections. Les membres demandent de vérifier la teneur du décret mentionné ci-dessus.

## **13. RAPPORT DES COMITÉS**

### **13.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT**

Madame Nathalie Villeneuve fait part aux membres des points qui ont été traités au comité mentionné ci-dessus : le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017, les bassins pour l'école 033, les normes de sécurité et les demandes de signalisation.

### **13.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS**

Monsieur Antoine Gomis informe les membres que le comité s'est penché sur le remplacement des sites web des écoles par une page Facebook, sur la procédure pour la délivrance du prix du commissaire aux récipiendaires, sur le guide élaboré pour faire face aux différentes situations pouvant se présenter dans les écoles et les centres. Il mentionne que monsieur Marcel Lalonde a été interviewé par Vox concernant les saines habitudes de vie.

Une discussion s'ensuit sur la pertinence de supprimer les sites web des écoles, surtout au niveau primaire, d'autant plus que des sommes et du temps ont été investis dans ces projets. Pour le moment, la page Facebook est faite à titre de projet pilote au niveau des écoles secondaires.

### **13.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS**

Madame Marie-Andrée Labelle mentionne que le comité des services éducatifs s'est penché sur les inscriptions à l'école internationale du Village (nouvelle dénomination) et sur le

programme CPP pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire ayant un profil de décrochage.

#### **13.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS**

Madame Josée Blackburn et le président informent les membres des points examinés :

- les projets particuliers, sa définition et sur la possibilité de les ouvrir aux élèves en HDAA;
- les élections scolaires;
- les élections au comité exécutif et au code de déontologie lors du prochain congrès;
- des projets particuliers bien menés et d'autres n'atteignant pas les objectifs.

La synthèse de ces différents points sera accessible sous peu.

#### **13.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDA**

Madame Louise Charette a fait part aux membres de la position du comité EHDA face aux élections des commissaires-parents et des conséquences sur le comité au point 12.

#### **13.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Aucun rapport.

#### **13.7 TRÉSORIER**

Monsieur Daniel St-Denis, le trésorier, est absent.

#### **10.8 COMMISSAIRES-PARENTS**

Monsieur André Maurice informe les membres qu'il a été question notamment :

- du prix des bénévoles;
- de la modification au calendrier des séances du conseil;
- la résolution prise concernant les frais exigés aux parents;
- le prix du commissaire et la procédure à adopter pour la remise du prix aux récipiendaires;
- l'affectation des brigadiers scolaires adultes et de la modification des bassins de l'école 033.

#### **13.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS**

Aucune information.

## **13.10 FONDATION DE LA CSPO**

Monsieur René Laprise informe les membres que le souper-bénéfice de la Fondation a eu lieu et a été un réel succès, puisqu'une somme de 4 000 \$ environ a été amassée. Le souper-bénéfice pour l'an prochain est déjà planifié.

Il indique que la Fondation a remis une somme de 500 \$ à la Manne de l'Île pour le projet de l'élève Roxanne Desmarais (repas secours). Il précise que la Fondation de l'école du Grand Boisé sera administrée par la Fondation de la CSPO, mais qu'elle reste autonome avec ses projets spéciaux.

## **14. AUTRES SUJETS (URGENCES)**

### **14.1 Chauffeur d'autobus**

Ce point a été mis à l'ordre du jour suite à l'incident qui s'est produit avec un chauffeur de berline. Monsieur Simon Leclair informe les membres de la procédure qui a été mise en place afin de protéger la sécurité des enfants. La commission scolaire prendra toutes les mesures nécessaires face au chauffeur et à la compagnie employeur. Il précise que toutes les vérifications avaient été faites en janvier, que le permis du chauffeur était valide et en bonne et due forme. Les membres demandent s'il existe d'autres moyens permettant de vérifier périodiquement les permis des chauffeurs et leurs antécédents judiciaires.

### **14.2 Code blanc**

Les membres s'informent pour savoir s'il y a eu des pratiques pour le code blanc. Les membres discutent de la pertinence ou non d'informer les parents sur la date et les moyens mis en place lors du code blanc. Monsieur Simon Leclair précise aux membres que toutes les écoles et les centres ont fait ou feront sous peu une pratique pour le code blanc afin que les enfants et tous les membres du personnel soient au courant de l'attitude à adopter lors d'un code blanc.

### **14.3 Retour sur le cadre budgétaire**

Monsieur Stéphane Goudreault a fait une recommandation concernant les allocations du service de garde qui devrait tenir compte des besoins et de l'indice de défavorisation de la clientèle. On demande que cette recommandation soit envoyée afin d'être mise à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de parents.

## **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Monsieur Éric McMullen, appuyé par Monsieur Stéphane Goudreault, propose la levée de la rencontre à 21 h 50.

Le Président,  
Antoine Gomis